ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(96)/ST/76 11 décembre 1996

DU COMMERCE

(96-5246)

CONFERENCE MINISTERIELLE Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

BOTSWANA

<u>Déclaration de M. K.G. Kgoroba</u> Ministre du commerce et de l'industrie

C'est pour le Botswana un grand honneur que de participer à cette première Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui lui permet par ailleurs d'apprécier la généreuse hospitalité que Singapour nous témoigne depuis quelques jours. Singapour est pour tous les pays en développement un très bon exemple des résultats qu'un petit pays peut obtenir en matière de développement économique. L'hommage qu'on lui rend en tenant ici la première Conférence de l'OMC est donc tout à fait justifié.

J'espère qu'à la fin de la Conférence, nous serons arrivés à un consensus sur beaucoup de questions figurant à l'ordre du jour. Les sujets traités ici sont nombreux et n'ont rien de facile. C'est pourquoi nous devons conjuguer nos efforts pour faire en sorte que les règles établies pour guider la libéralisation des échanges ne désavantagent pas un pays ou un groupe de pays.

Dès son établissement, l'OMC a été dotée d'un programme de travail très chargé. Il ressort clairement des documents préparés pour cette Conférence que l'OMC a progressé sur certaines questions. Nous devons tous rendre hommage au Directeur général et au personnel du Secrétariat pour les efforts qu'ils ont déployés tout au long de ces deux années.

Beaucoup reste à faire pour consolider et approfondir les initiatives approuvées à Marrakech. Le Botswana, qui est un pays en développement importateur net de produits alimentaires et applique une politique de diversification de son économie, porte beaucoup d'intérêt à ces importantes négociations internationales.

Le "programme incorporé" englobe un grand nombre de questions complexes 353.52 Tm/F17 11 Tf(ln

développement qui permettent à ces pays de satisfaire aux prescriptions de l'OMC. Rien n'a encore été fait en ce sens et il est indispensable d'intensifier et d'accélérer l'assistance technique. Nous pensons par exemple à des domaines techniques tels que l'élaboration de textes législatifs et la protection des droits de propriété intellectuelle. Jusqu'ici, nous avons reçu de diverses institutions une pléthore d'offres d'assistance qui ne nous paraissent pas suffisamment coordonnées pour nous apporter une aide pratique.

Je crois savoir que l'actuel programme de travail dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services envisage la tenue de nouvelles négociations sur les sauvegardes, les subventions et les droits compensateurs en relation avec le commerce des services. Il importe que les Membres de l'OMC s'engagent résolument dans ces négociations et garantissent la participation effective de tous dans le secteur des services qui connaît une rapide expansion.

L'Accord sur l'agriculture établit un programme de réforme progressive du commerce des produits agricoles en vue de la mise en place d'un système de commerce juste et équitable axé sur le marché. Le Botswana approuve l'orientation générale des réformes menant à une réduction des droits de douane et des contingents qui leur sont liés ainsi que des subventions. Toutefois, il importe de reconnaître qu'il